

<https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article140>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

| IEN Circonscription  
Maromme

# Sorties et manifestations scolaires

- ADMINISTRATIF - Activités spécifiques -

Date de mise en ligne : vendredi 21 juin 2019

---

**Copyright © Circonscription de Maromme - Tous droits réservés**

---

Suite à la demande de différentes équipes de circonscriptions et en lien avec la posture Vigipirate, il semble nécessaire de rappeler les modalités applicables aux diverses autorisations de sorties scolaires et de manifestations pour les écoles.

– Les sorties scolaires organisées sur un lieu pouvant présenter un risque particulier, hors région parisienne (exemple : Mémorial de Caen...) : **Annexe 1**

– Les manifestations festives se déroulant sur temps scolaire (défilé de carnaval, kermesse, exposition...) :

**Demande d'autorisation pour manifestation scolaire**

– Les manifestations se déroulant sur temps scolaire sur un équipement sportif (de type stade, gymnase, complexe sportif...) : **Demande d'autorisation pour manifestation scolaire**

– Les sorties sportives se déroulant en totalité ou en partie sur voie publique, avec un effectif supérieur à 100 participants : imprime manifestations sportives hors cyclisme

– Déclaration d'une randonnée de cyclisme sur la voie publique : **imprime manifestations de cyclisme**

– Les sorties scolaires avec nuitées en France ou à l'étranger : **Annexe 2**

– Les sorties scolaires sur la région parisienne, avec visites de sites sensibles (institutions, édifices religieux, sièges de médias, musées...) **Annexe 1**

– Les manifestations sportives particulières regroupant des classes de différentes circonscriptions (Journée Olympique, regroupement de l'opération « Tous ensemble, Tous au hand »...) : **Demande d'autorisation pour manifestation scolaire**